

Table des matières

I-	CONTEXTE ECONOMIQUE	2
A-	INTERNATIONAL	2
B-	NATIONAL	2
II-	PROJET DE LOI DE FINANCE 2022	2
III-	LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG	3
A-	RETROSPECTIVE SUR LES ACTIONS ENGAGEES A PARTIR DU BUDGET 2021	3
B-	Prospectives 2022 et 2023	8

Afin d'éclairer les élus, le rapport d'Orientation budgétaire doit apporter quelques précisions, concernant le contexte international et national.

I- CONTEXTE ECONOMIQUE

A- INTERNATIONAL

Il est important de rappeler que depuis le mois de février 2020, le monde vit au rythme du Virus Covid-19. Cette crise sanitaire mondiale sans précédent, a provoqué de nombreux séismes politiques et économique. Le PIB mondial a chuté de 3,4%, les cours de pétrole ont diminué, les cours de bourse ont accusé de fortes baisses (-7,14% pour le CAC 40).

Face à cette situation exceptionnelle, des mesures économiques prises par les gouvernements et les institutions supranationales ont permis de limiter l'ampleur de la crise économique dont l'évolution est étroitement corrélée à la résolution de la crise sanitaire.

Un an plus tard, avant la reprise de l'épidémie au milieu du mois de décembre 2021, les indicateurs de la santé de l'économie et des marchés financiers étaient au plus haut, certains ont même atteint des records historiques.

Depuis le début de cette crise, en parallèle des mesures sanitaires mises en place, sur le plan budgétaire, les politiques se sont d'abord focalisées sur le soutien à l'économie avant de mettre en place divers plans de relance.

B- NATIONAL

En France, ces mesures se concrétisent entre autres par : le chômage partiel, la mise en place de prêts garantis par l'Etat (PGE). L'Eurogroupe a pu mettre en place un plan d'urgence de 540 milliards d'Euros. En 2021, l'Etat français a lancé un plan de relance ambitieux dont l'objectif est, au-delà de permettre au pays de repartir après la crise, de répondre aux nouveaux enjeux du 21ème siècle (écologie, digitalisation, économie durable). Sur le plan monétaire, les banques centrales maintiennent leurs taux au plus bas (même si la tendance devrait s'inverser), pour permettre aux acteurs économiques de s'endetter dans de bonnes conditions.

L'ensemble de ces orientations internationales et nationales a permis, en marge de la crise sanitaire, de retrouver une vitalité économique et de baisser le chômage. Malgré tout, des difficultés d'approvisionnement de nombreux produits existent, certains secteurs d'activités sont saturés, l'inflation repart à la hausse (en particulier les cours de l'énergie dont le pétrole), et les difficultés de recrutement sont présentes dans de nombreux domaines.

II- PROJET DE LOI DE FINANCE 2022

Dans ce contexte, le projet de loi de finances 2022 de l'Etat français a pour objectif de poursuivre :

- La réforme des indicateurs financiers ;
- L'intégration de nouvelles ressources dans le calcul du potentiel fiscal d'un territoire ;
- La modification du périmètre du calcul de l'effort fiscal ;
- L'évolution des dotations et des fonds de péréquation ;
- La poursuite de la suppression de la Taxe d'habitation sur les logements permanents.

Les effets de cette réforme se feront sentir sur les budgets des collectivités à partir de 2023 et s'étaleront jusqu'en 2028. Les décrets d'application qui seront votés au début de l'année 2022, nous permettront de connaître les impacts précis du projet de loi de finances.

Plus précisément sur l'évolution des dotations, le projet de loi prévoit :

- La fraction de TVA pour les EPCI et les départements. Mise en place en 2020, sur la base des montants de la perte de la Taxe d'habitation pour l'ensemble des collectivités, d'un panier fiscal. Elle évoluera désormais en fonction de l'évolution des recettes de TVA sur l'année N (estimée à environ +5%)
- La DGF du bloc communal (cf éléments précédents sur l'évolution des indicateurs), dont l'impact sur notre commune devrait se poursuivre à la baisse.

A la suite de cette crise, les collectivités locales sont globalement restées résilientes :

Pour les communes

- Baisse historique de l'Epargne Brute des collectivités de -10,6%
- Baisse globale de 0,3% des dépenses de fonctionnement
- Impôts locaux peu impactés
- Les produits des services, des domaines et des ventes fortement touchés et très partiellement compensés

L'ensemble des réformes en cours invite les collectivités à piloter de plus en plus la dépense plutôt que la recette.

III- LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG

A- RETROSPECTIVE SUR LES ACTIONS ENGAGEES A PARTIR DU BUDGET 2021

Dans cette conjoncture, nous travaillons depuis 2020 à l'évolution du budget de la Ville au travers des axes principaux suivants, afin de nous permettre de conserver des marges de financement, tant en fonctionnement qu'en investissement :

- Diversifier et développer les nouvelles recettes ;
- Revoir nos organisations pour faire émerger des économies et rendre notre fonctionnement et nos dépenses plus efficaces ;
- Maîtriser la dette afin de permettre l'absorption d'investissements structurants en cours de mandat ;
- Maintenir la pression fiscale ;
- Maintenir les dépenses de fonctionnement, tout en répondant aux attentes et besoins de développements des services à la population.

La crise sanitaire, dans la ligne droite de la politique nationale, a demandé des efforts complémentaires à la collectivité pour aider et soutenir les cabourgeois :

- Loyers ;
- Occupations du domaine public ;
- Baisse des tarifs des services périscolaires dont le repas au Restaurant scolaire (coût final de 0,76 à 1,20 l'unité) ;
- Distribution d'un chèque de 20 € auprès de 1835 cabourgeois ;
- Hausse du soutien au CCAS ;
- Accompagnement des associations

Ainsi, comme annoncé lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en janvier 2021, au-delà des adaptations que nous avons dû mettre en œuvre en fonction de la crise sanitaire, les points suivants structurants ont été réalisés :

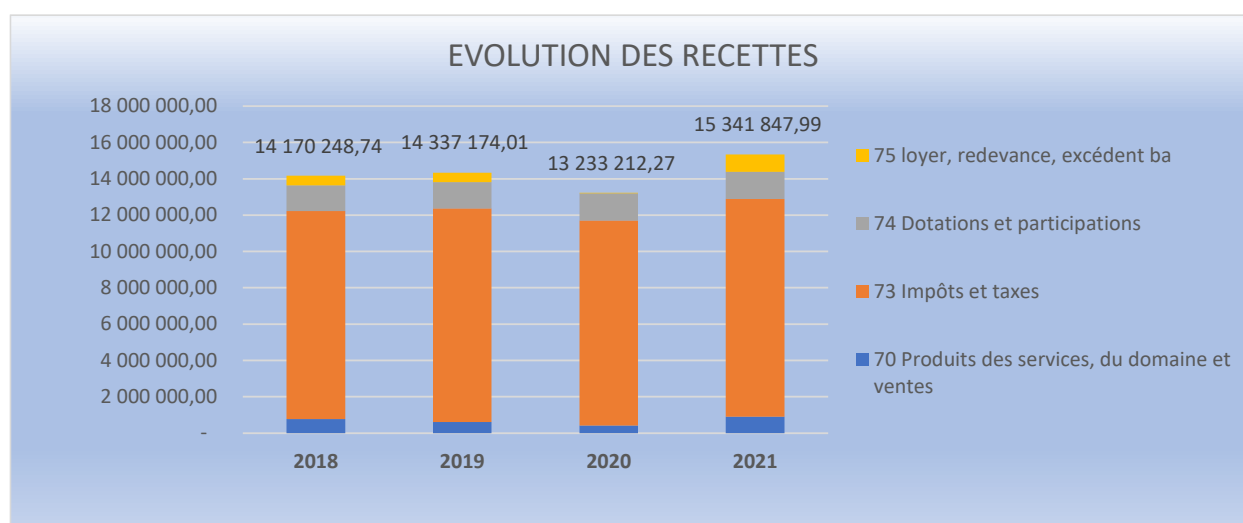
- Reprise de la compétence sécurité de la plage au 1er janvier ;
- Reprise de la gestion des marchés publics à la place de la communauté de communes ;
- Intégration de l'EPIC des sports en régie à partir du 1er avril ;
- Ouverture du musée et intégration de son fonctionnement en régie ;
- Création d'une ébauche de service pour le Fablab et l'espace coworking ;
- Réorganisation des services pour intégrer les nouveaux besoins de la collectivité.

Sur le plan des Délégations de Service Public (DSP), l'année 2021 a permis :

- De déléguer la gestion du golf public 9 trous
- De récupérer en régie la gestion du Garden tennis
- De finaliser la DSP pour la gestion du cinéma le Normandie
- De relancer la DSP pour la gestion du Casino (et de structurer notre Plan Pluri annuel d'Investissement pour assurer le portage financier de la construction d'un nouveau casino).
- De relancer pour 5 années la DSP de la plage avec l'Etat et de sous-déléguer les différents services existants sur la même durée.

Sur un budget estimatif pour le Compte Administratif (CA) 2021 de 18 291 k €, l'ensemble de ces évolutions structurelles a provoqué des évolutions budgétaires en recettes et en dépenses :

- Les impôts et taxes représenteront 9 309 k€ € (+176 000 € par l'augmentation de l'assiette et des bases) ;
- La compensation de NCPA en recette, avec la reprise de compétences, est passée de 134 000 € à 326 000 € ;
- Les dépenses proportionnelles inscrites au budget ;
- Les produits des services, du domaine et des ventes diverses devraient atteindre 897 847 € (environ 416 818 € en 2020). Les recettes ont été développées (+115 000 € sur les parkings payants, 15 000 € de recettes liées aux bus, + 10 000 € de loyers pour les antennes téléphoniques...) ; les nouvelles activités intégrées et créées sont également génératrices de recettes : Musée +211 000 €, l'établissement des bains +66 000 €, le Garden tennis : +75 000 € ;
- Nous avons pu bénéficier d'un effet favorable de la conjoncture immobilière, en particulier sur les droits d'enregistrement (+ 245 000 €) ;
- L'intégration de l'EPIC des sports a permis une économie d'au moins 80 000 € ;
- La DSP du golf rapportera une redevance annuelle d'au moins 6 000 € ;



RECETTE DES HORODATEURS BP 2021 = 210 000

5 242,88

MOIS/ANNEE	2018	2019	2020	2021	moyenne 17 18 19
janvier	1 165,30	3 149,15	3 964,39	1 793,55	1 491,65
février	3 066,00	9 817,75	5 540,31	6 917,31	4 605,25
mars	4 383,20	7 111,70	709,29	6 483,00	5 574,67
avril	9 424,80	15 344,25	2,31	1 350,22	13 614,95
mai	23 479,20	13 826,55	3 190,82	14 775,55	15 742,22
juin	13 219,00	15 128,80	14 234,00	15 842,47	12 424,37
juillet	26 635,80	25 520,77	36 442,42	46 279,92	22 232,19
août	36 412,14	42 060,85	47 427,18	64 265,05	37 293,16
septembre	16 147,75	11 143,50	12 817,30	18 738,31	11 087,97
octobre	6 985,50	6 970,35	10 330,45	13 454,41	6 812,48
novembre	6 406,00	6 375,00	60,05	14 213,30	5 205,77
décembre	3 548,50	6 266,00	2 338,09	11 129,79	4 076,40
Total	150 873,19	162 714,67	137 056,61	215 242,88	140 161,07

BUS BP 2021 = 10 000 €

5 052,32

EXE	Libellé	MONTANT
2021	REGIE BUS 04/21	49,82
2021	REGIE BUS 05/21	398,78
2021	REGIE BUS 06/21	4 036,76
2021	REGIE BUS 07/21	5 829,89
2021	REGIE BUS 08/21	2 989,83
2021	REGIE BUS 09/21	847,24
2021	REGIE BUS 10/21	0,00
2021	REGIE BUS 11/21	0,00
2021	REGIE BUS 12/21	900,00

230 295,20

15 052,32

BILAN PISCINE BP 2021 = 93 000 €

-12 958,65

	2018	2019	2020	2021
janvier	8 203,60	8 367,10	8 903,10	0,00
février	8 723,70	9 573,70	10 268,30	0,00
mars	7 002,80	9 222,80	1 446,50	125,70
avril	14 349,00	12 812,00	0,00	982,70
mai	9 518,30	9 416,10	0,00	1 828,00
juin	5 017,00	7 370,00	0,00	5 566,20
juillet	18 582,90	18 637,00	5 701,20	17 949,30
août	18 056,70	17 570,00	4 569,00	17 557,30
septembre	9 046,10	8 737,80	7 222,90	9 067,80
octobre	11 940,00	12 848,40	7 582,00	10 348,10
novembre	4 401,00	7 641,00	0,00	10 065,60
décembre	6 049,20	5 499,50	586,00	6 550,65
Total	120 890,30	127 695,40	46 279,00	80 041,35

PRODUITS DES JEUX CASINO BP 2021 = 650 000 €

- 288 691,50

	2018	2019	2020	2021
janvier	34 750,00	35 004,00	37 046,00	-
février	27 220,00	34 938,00	28 333,50	-
mars	36 980,00	54 415,00	13 047,50	-
avril	55 959,00	48 483,00	-	-
mai	55 834,00	54 828,00	30 521,68	17 158,00
juin	47 847,00	57 780,00	49 335,00	39 935,00
juillet	66 503,00	73 604,00	79 281,00	63 762,00
août	84 915,00	92 722,00	83 106,00	71 404,00
septembre	61 144,00	60 961,00	55 296,00	49 740,00
octobre	49 227,00	51 891,00	40 543,00	51 533,00
novembre	31 888,00	33 340,00	16 494,00	30 559,00
décembre	38 669,00	35 766,00	-	37 217,50
TOTAL	590 936,00	633 732,00	433 003,68	361 308,50

PRODUITS HYPPIQUE BP 2021 = 200 000 €

- 20 189,59

318 879,17	334 248,50	147 757,87	179 810,41
------------	------------	------------	------------

JEUX EN LIGNE BP 2021 = 50 000 €

- 17 053,46

26 204,28	29 950,60		32 946,54
-----------	-----------	--	-----------

TOTAL

936 019,45	997 931,10	580 761,55	574 065,45
------------	------------	------------	------------

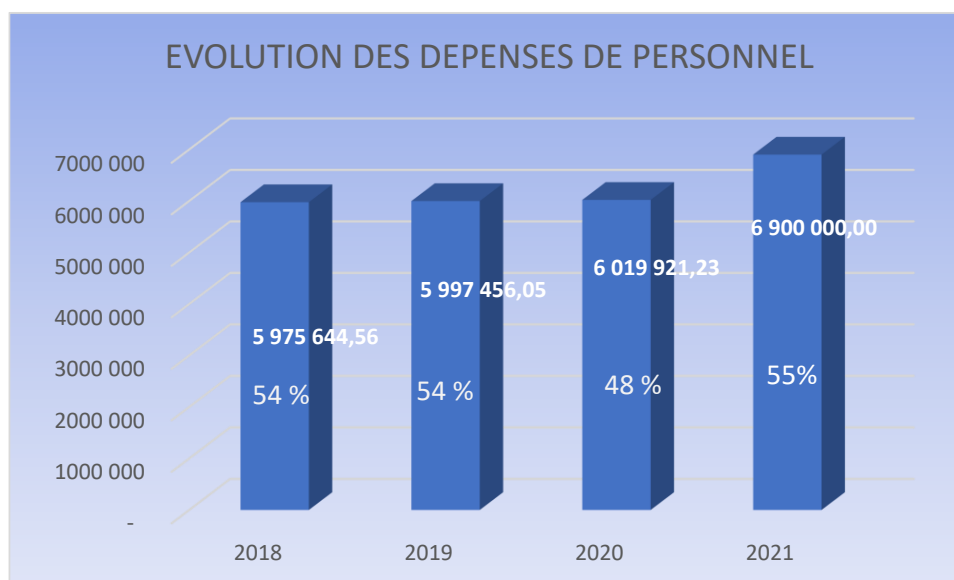
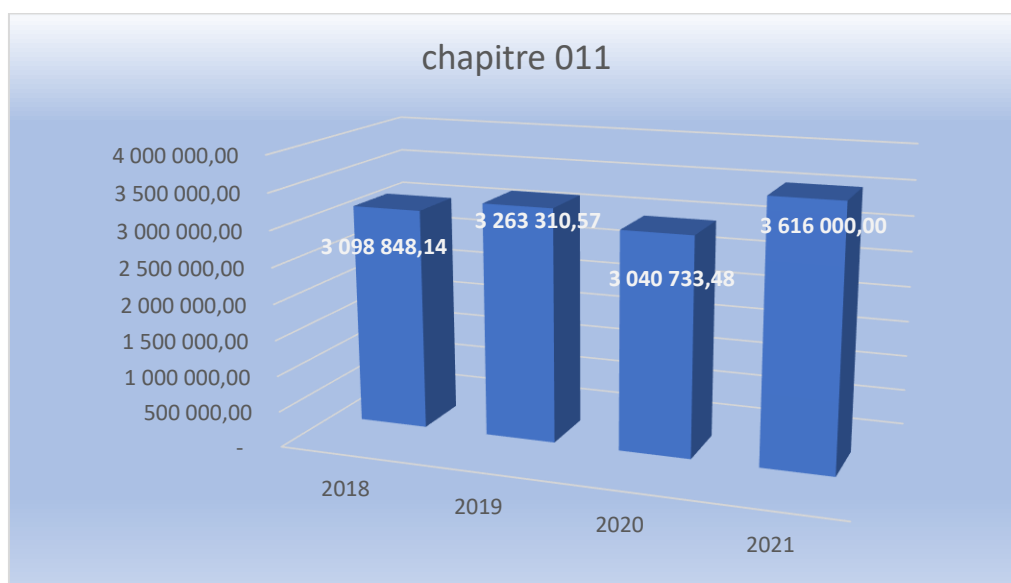
DROITS D'ENREGISTREMENT BP 1 080 000 €**165 381**

	2018	2019	2020	2021
janvier	67 546	71 373	56 771	90 833
février	57 087	83 972	88 550	104 886
mars	56 774	93 066	104 390	115 955
avril	78 871	61 946	54 737	62 639
mai	84 348	49 002	19 386	123 436
juin	71 247	92 414	130 860	125 405
juillet	90 067	110 272	105 962	112 097
août	58 186	103 733	60 173	99 870
septembre	58 896	60 585	71 212	83 582
octobre	82 574	121 207	162 961	116 397
novembre	82 703	81 627	87 334	110 281
décembre	74 002	32 144	116 425	100 000
	862 301	961 341	1 058 761	1 245 381

EVOLUTION DES BASES FISCALES

	2018	2019	2020	2021
TH	30 098 783	30 685 818	30 933 048	25 393 646
FB	18 435 608	18 875 753	19 334 449	19 469 000
FNB	115 568	146 683	146 983	139 900
	48 649 959	49 708 254	50 414 480	45 002 546
	1,42%	2,18%	1,42%	

L'ensemble des évolutions précisées précédemment se retrouve traduit dans les évolutions du chapitre 011 (dépenses de fonctionnement à caractère général) et dans le chapitre 012 (dépenses liées au personnel).



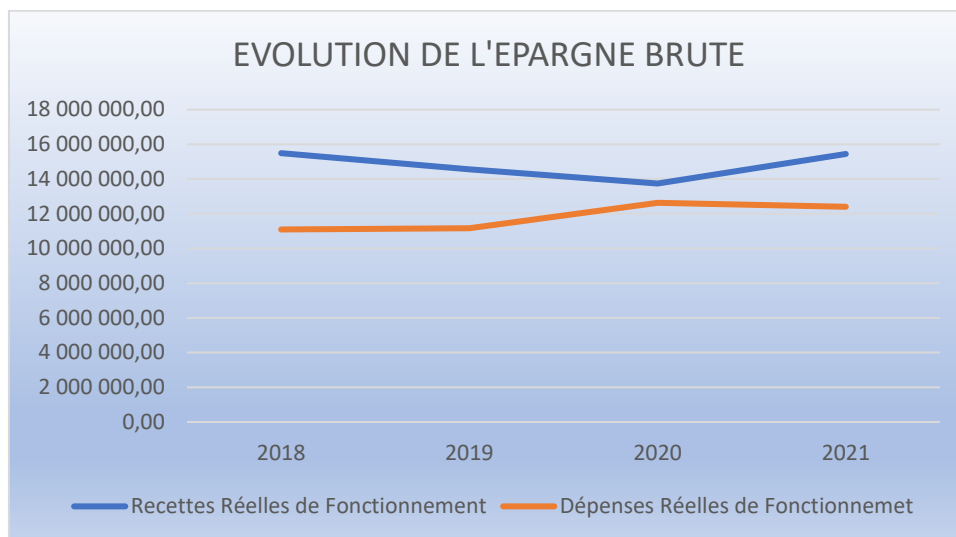
Concernant les prévisions budgétaires des dépenses de personnel, le coût de l'intégration de nouvelles activités en 2021 s'est élevé à :

- 134 838 € pour l'EPIC,
- 297 640 € pour le musée,
- 194 475 € pour la plage.

Le reste de l'augmentation concerne la réorganisation des services et l'évolution des carrières.

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses dépenses prévues n'ont pu être réalisées. Seulement 80% des dépenses prévues ont été engagées.

Cela a permis de retrouver une épargne brute plus importante que prévue initialement.



B- Prospectives 2022 et 2023

Les hypothèses retenues pour la construction du Budget Primitif 2022 sont :

L'intégration des recettes des ventes de biens immobiliers liées au lancement de projets majeurs :

- Le Garage Palace : 500 000 €
- La zone 2NAB : 4 850 000 €
- Le clos fleuri : 1 532 000 €
- Le bâtiment Orange : 500 000 €

L'ensemble de ces projets amènera une augmentation de l'assiette fiscale de la commune, celle-ci a été intégrée dans nos prospectives à partir de 2023.

Par ailleurs, des évolutions structurelles se poursuivront :

- La modification de l'intérêt communautaire relatif à la Politique-Enfance-Jeunesse pour permettre à la commune de Cabourg de porter des projets relatifs à la mise en place et au fonctionnement de structures d'accueil des jeunes enfants (moins de trois ans) à partir de 2022 ;
- La nouvelle Délégation de Service Public du Casino qui prendra effet en octobre prochain et le lancement du projet du nouveau casino ;
- La poursuite de l'évolution de l'organisation de nos services.

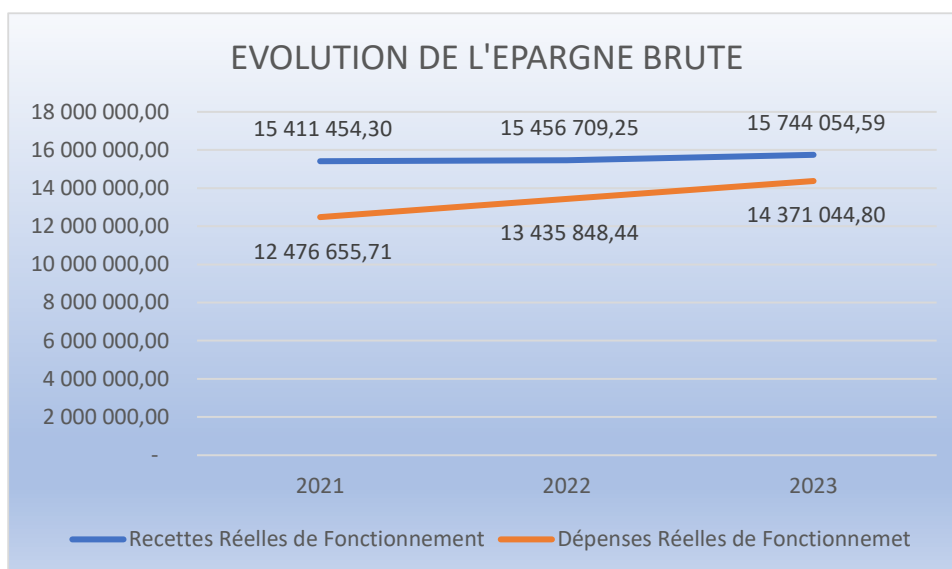
Le plan pluriannuel d'investissement

Le lancement d'un plan pluri annuel d'investissement sur les prochaines années :

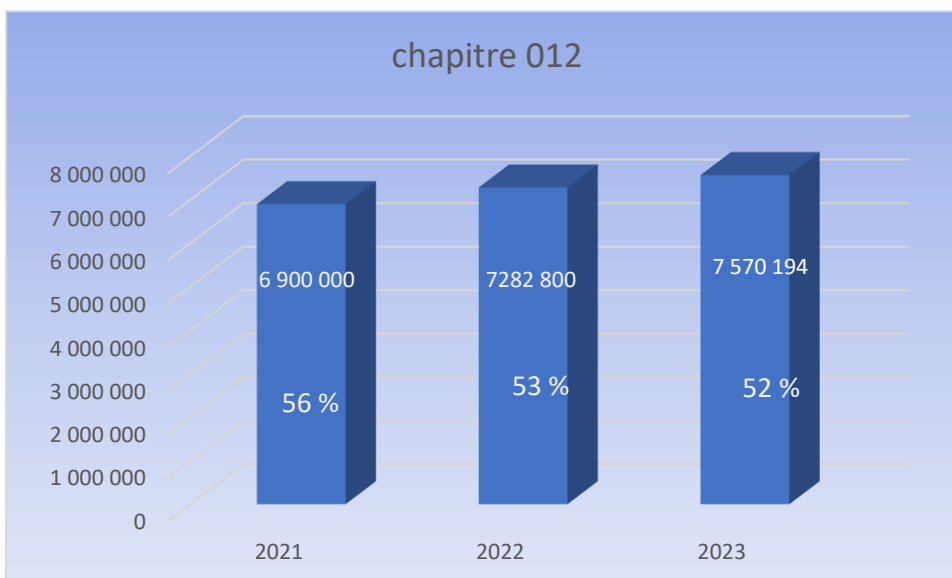
- La construction d'un nouveau casino (5 M € de 2022 à 2024)
- La rénovation des courts couverts du Garden Tennis (2,9 M € de 2022 à 2024)
- La rénovation du clocher de l'église (600 000 € en 2022)
- Le lancement du chantier de l'aménagement de la CD513 (1ère phase : 100 000 € en 2022)

- La rénovation de l'éclairage public (200 000 € - hors nouvelles voiries)
- Les travaux d'enfouissement des réseaux (Raymond Poincaré et abords du musée – 150 000 €)
- Les travaux de remise aux normes au cinéma « Le Normandie » (150 000 €)
- Les travaux du gymnase (100 000 €)
- Le cabinet médical (100 000 €)
- Le maintien des investissements pour les besoins des services (700 000 €)

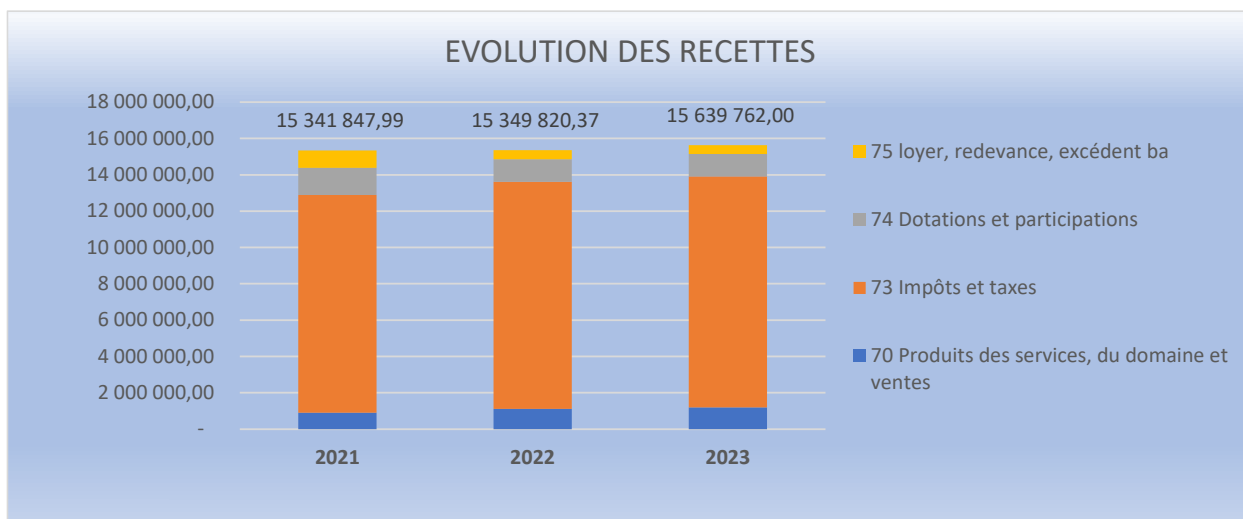
Evolution prévisionnelle de l'épargne brute



La prudence est de rigueur pour les deux années à venir

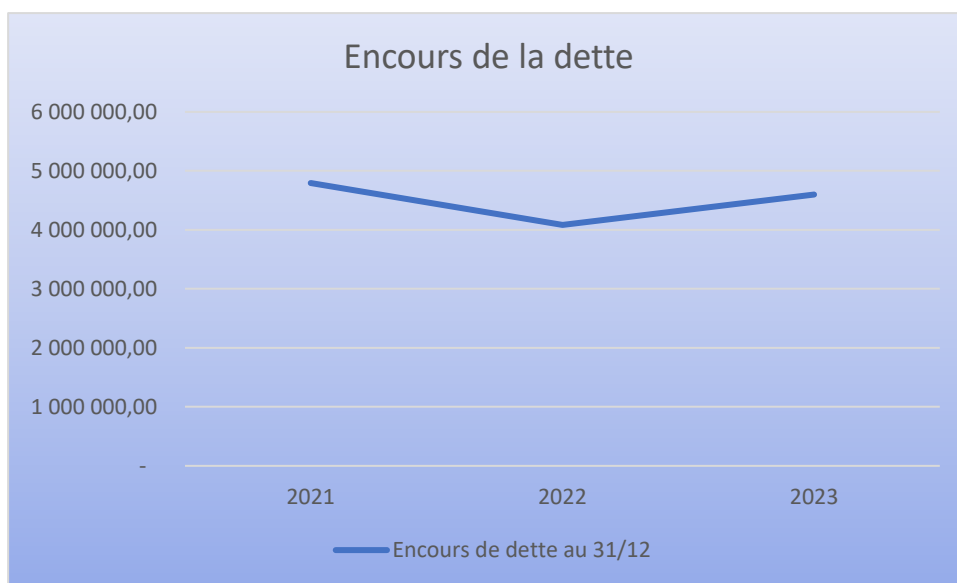


La nouvelle réorganisation des services impacte le chapitre 012 « charges de personnel » avec cependant un ratio en diminution sur les dépenses réelles de fonctionnement.



En 2022 et 2023, une augmentation du parc de stationnement payant permettra une recette supplémentaire de 150 000 €.

Gestion de l'encours de la dette



Avec un programme ambitieux la collectivité continue à se désendetter

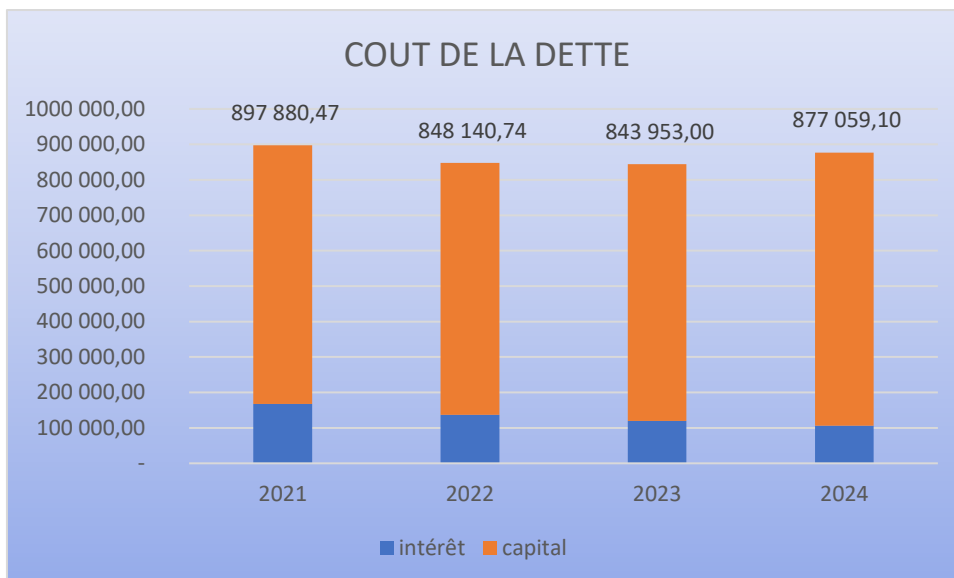


Tableau du profil d'extinction détaillé par année - Capital amorti

Référence	Prêteur	2020	2021	2022	2023	2024
220	SFIL CAFFIL	222 000,00 €	163 000,00 €	173 000,00 €	185 000,00 €	196 000,00 €
221	SFIL CAFFIL	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €
70733	SOCIETE GENERALE	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €
70734	SOCIETE GENERALE	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €	25 595,00 €
205	SFIL CAFFIL	76 254,71 €	76 254,74 €			
200	SFIL CAFFIL	35 719,56 €				
217	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	106 666,00 €	106 666,00 €	106 666,00 €	106 666,00 €	106 666,00 €
219	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €	89 700,00 €
216	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	70 500,00 €	70 500,00 €	70 500,00 €	70 500,00 €	70 500,00 €
218	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	56 360,00 €	56 360,00 €	56 360,00 €	56 360,00 €	56 360,00 €
211	DEXIA CL	25 693,41 €	26 509,73 €	27 352,00 €	28 221,01 €	29 117,64 €
204	DEXIA CL	41 122,75 €				
total		864 906,43 €	729 880,47 €	664 468,00 €	677 337,01 €	689 233,64 €